



OFFRE D'EMPLOI

Vous souhaitez vous engager dans une mission
qui a du sens et intégrer une fondation
qui refuse la fatalité de l'exclusion ?
REJOIGNEZ-NOUS !

CONSEILLER(ERE) EN INSERTION PROFESSIONNELLE (F/H)

CDD (remplacement) à temps complet avec perspective de CDI

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles de la Fondation de Nice recrute pour
le Service APPAR'T (accompagnement en diffus)

Date de prise de poste : **Dès que possible**

Date limite de dépôt des candidatures : 18.03.2026

[Découvrir la Fondation de Nice en slam](#)

Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Descriptif du poste

Le service APPAR'T accompagne, en diffus, 45 mineurs(es) qui sont hébergés(es) dans des appartements en colocation dans le centre-ville de Nice.

Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire composée de : ES, ME, ASS/Travailleur sociojuridique, TISF, CIP, Psychologue (8 ETP)) encadré par un/une coordinateur(trice) (statut cadre).

Le service aura pour objectif d'accompagner essentiellement des jeunes filles de 15 à 18 ans, nées en France ou à l'étranger dans leur parcours et le développement de leur capacité à être, à prendre des décisions et des responsabilités dans l'objectif de les outiller pour leur vie d'adultes.

Outre la gestion du quotidien, le/la Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle assure l'accompagnement des jeunes filles dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnelle. Recherche de formation, de stage, de contrat d'apprentissage sont autant d'action mise en place par le ou la CIP. Outre des actions individuelles le ou la CIP propose des actions collectives favorisant le soutien entre pairs au travers la dynamique de groupe.

Profil souhaité

Titre professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle exigé

- Capacité à réaliser un bilan et à co-construire un projet d'accompagnement professionnel
- Capacité à assurer des actions collectives
- Capacité à identifier les besoins en accompagnement professionnel
- Capacité à mettre en œuvre des partenariats interne ou avec le droit commun
- Capacité à assumer à la fois le quotidien et l'accompagnement sur le moyen terme
- Volonté de s'investir dans l'ouverture d'un service
- Capacité à travailler en équipe
- Aisance relationnelle
- Capacité rédactionnelle
- Permis B obligatoire

Conditions d'emploi

- Horaires : amplitude de 7h à 23h
- Rémunération : Salaire brut mensuel de base évolutif selon l'ancienneté (CCN Convention 66) :
Pour un Conseiller en Insertion Professionnelle en début de carrière : 2 169€ Brut SEGUR inclus auxquels s'ajouteront les indemnités de dimanche et fériés
- 5 semaines de congés payés/an + 18 jours congés trimestriels /an
- Mutuelle d'entreprise
- Remboursement des frais de déplacement domicile lieu de travail : titre de transport en commun à 50%, indemnités kilométriques pour l'utilisation d'un vélo ou d'un véhicule à moteur

Les candidatures sont à adresser à

Damien Francheteau

Directeur

direction-enfance-famille@fondationdenice.org

*Cet appel d'offre répond aux exigences du guide de recrutement conformément au Label
Diversité et aux valeurs de la Fondation.*

*La Fondation de Nice s'est engagée dans la lutte contre les discriminations. A ce titre, lors de
votre recrutement si vous estimez être victime d'une discrimination vous pouvez contacter
par mail les référents de la cellule diversité, diversite@fondationdenice.org*

EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par
l'Union européenne



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.